

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 123 (1997)
Heft: 24

Artikel: Immeubles au Petit-Saconnex: logements sociaux à Genève
Autor: Hiltbold, Pierre / Riva, Mauro
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-79161>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Immeubles au Petit-Saconnex

Logements sociaux à Genève

Par Pierre Hiltbold
et Mauro Riva
Architectes SIA
1227 Carouge

Programme

Les immeubles ont été construits à l'emplacement de bâtiments de logements bon marché édifiés en 1947.

L'opération de démolition – reconstruction résulte de l'état des anciennes constructions, mises à mal par la nature du terrain du fait de la faible résistance des éléments porteurs, lesquels présentaient d'importants désordres (fissures, gauchissement des ouvrants, etc.) jusqu'à mettre en cause la sécurité des habitants.

En vertu des buts sociaux qu'elle poursuit, la Fondation propriétaire a établi le programme des types d'appartements souhaités (en majorité des 4 et 5 pièces) en fonction des demandes statistiques enregistrées dans le cadre de son parc immobilier.

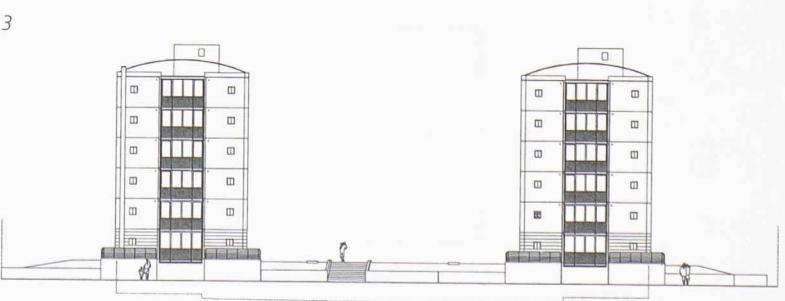
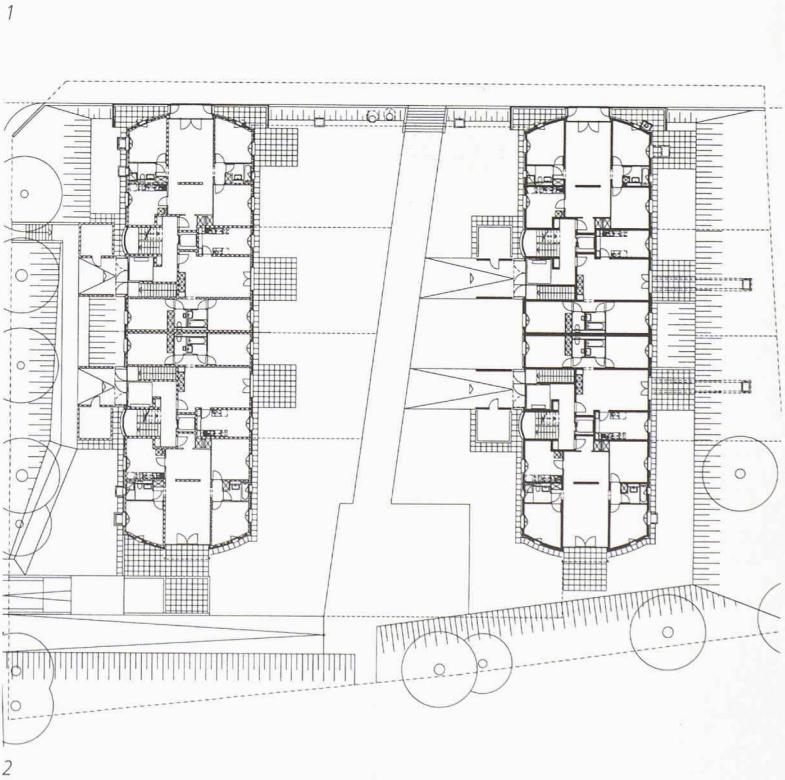
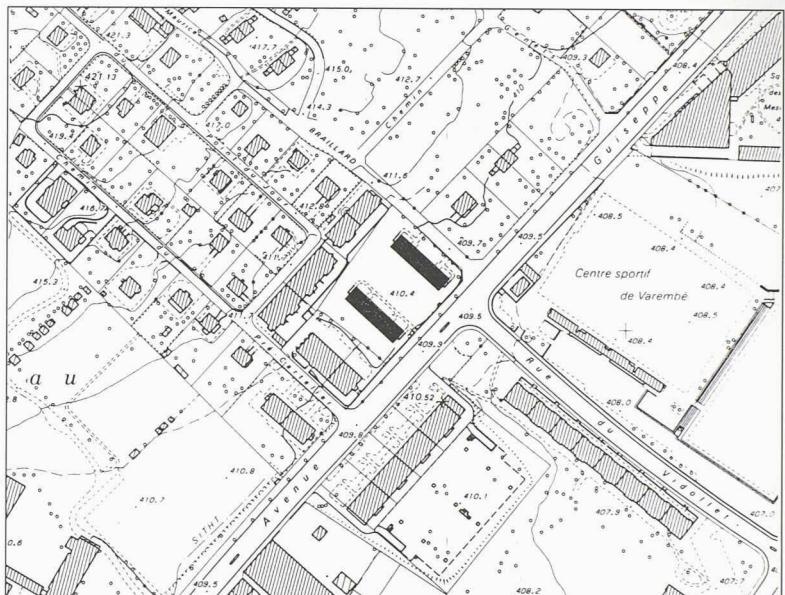
Les surfaces des pièces, les standards de confort des logements et les équipements, ainsi que l'état locatif sont conformes aux normes HLM-HBM.

Se référant à la configuration de la parcelle dans le tissu urbain et à la volumétrie des immeubles préexistants, les autorités ont admis leur remplacement par deux nouveaux blocs, comprenant aussi deux allées chacun, mais d'un gabarit plus important, à condition de prévoir des implantations respectant les emprises au sol d'origine, caractérisées par une faible profondeur des masses par rapport aux dimensions usuelles.

En regard des contraintes (typologiques, techniques, légales, etc.) imposées, les coûts de construction se caractérisent par un intéressant rapport entre le prix et le niveau des standards offerts.

Conception

Les données géotechniques ont exercé une influence prépondérante sur les choix liés à la structure porteuse, soit des façades préfabriquées porteuses et un sous-sol en béton armé avec radier général fondé sur pieux, alors que la typologie « à la carte » imposée par le programme a nécessité la





4

1. Plan de situation
2. Plan du rez-de-chaussée (aménagements extérieurs)
3. Elévation des pignons côté av. G.-Motta
4. Façade pignon, côté av. G.-Motta

recherche de murs porteurs positionnés de manière à assurer une polyvalence totale par étage (cette approche s'est imposée pour éviter le regroupement de tous les logements identiques par allée).

Il est à noter que cette disposition en «mille feuilles» a permis, en supprimant les logements de deux pièces, de trouver une nouvelle répartition des pièces au 5^e étage – même si les travaux à ce niveau étaient déjà en cours! – sans interrompre le chantier et sans entraîner de surcoûts significatifs.

Quant à l'organisation du plan des appartements, avec les cages d'escalier en façades, elle découle des implantations fixées par le plan localisé de quartier (PLQ). Ainsi, la faible profondeur des immeubles, limitée à 12 ml, est à l'origine des principales caractéristiques du projet, telles que la présence des salles de bains en façade ou, encore, l'absence de saillies (balcons) sur les grandes faces.

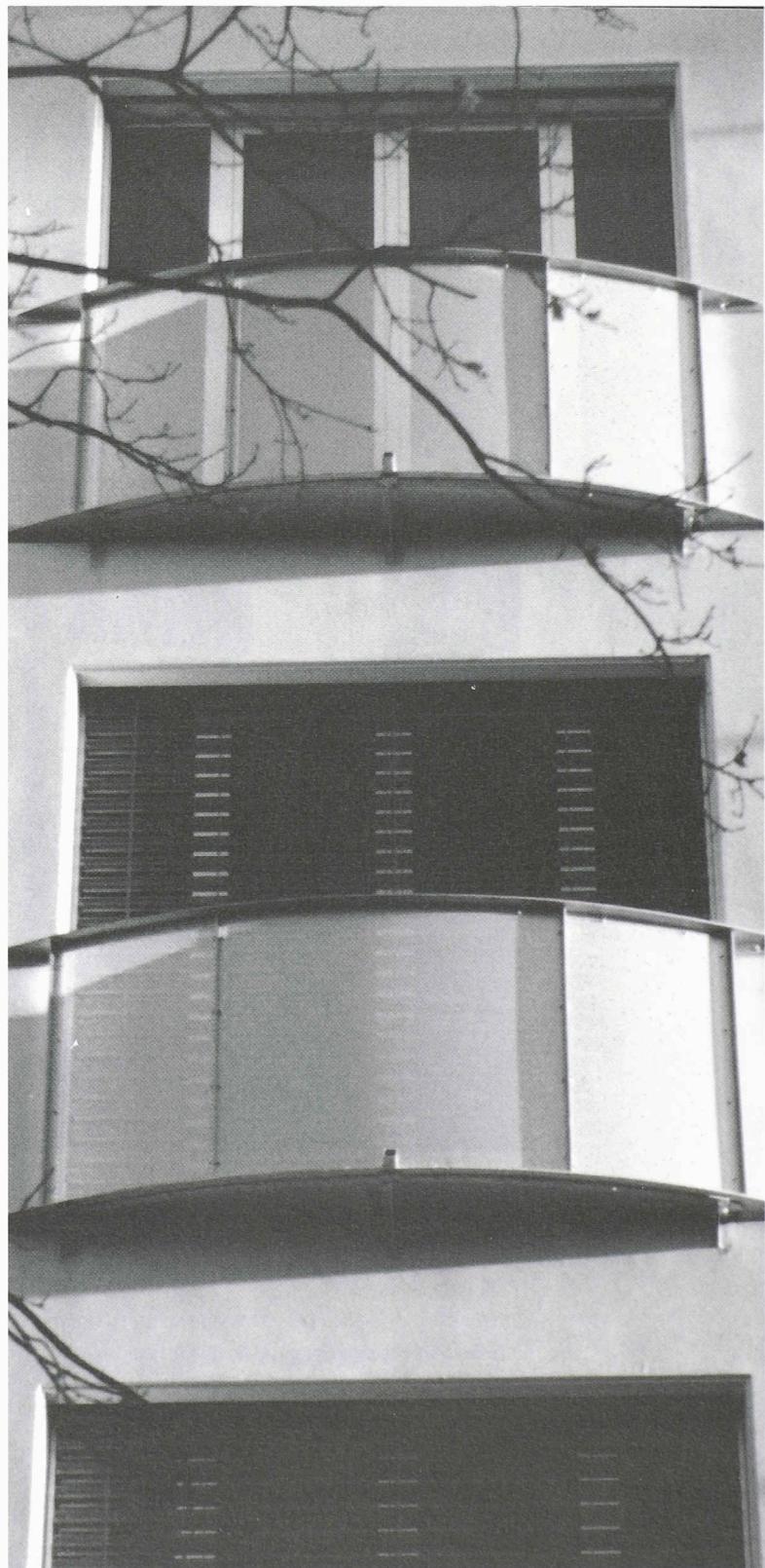
Il est à noter que l'habitabilité tient aussi compte de l'orientation cardinale des locaux et des nuisances liées au trafic sur l'avenue Giuseppe-Motta.

Deux dispositifs ont été retenus pour tenter de satisfaire aux prescriptions de l'OPB : d'une part, des volets en verre «sécurisé» faisant office d'écran anti-bruit et, d'autre part, des espaces tampons obtenus en fermant par des vitrages les balcons situés côté rue.

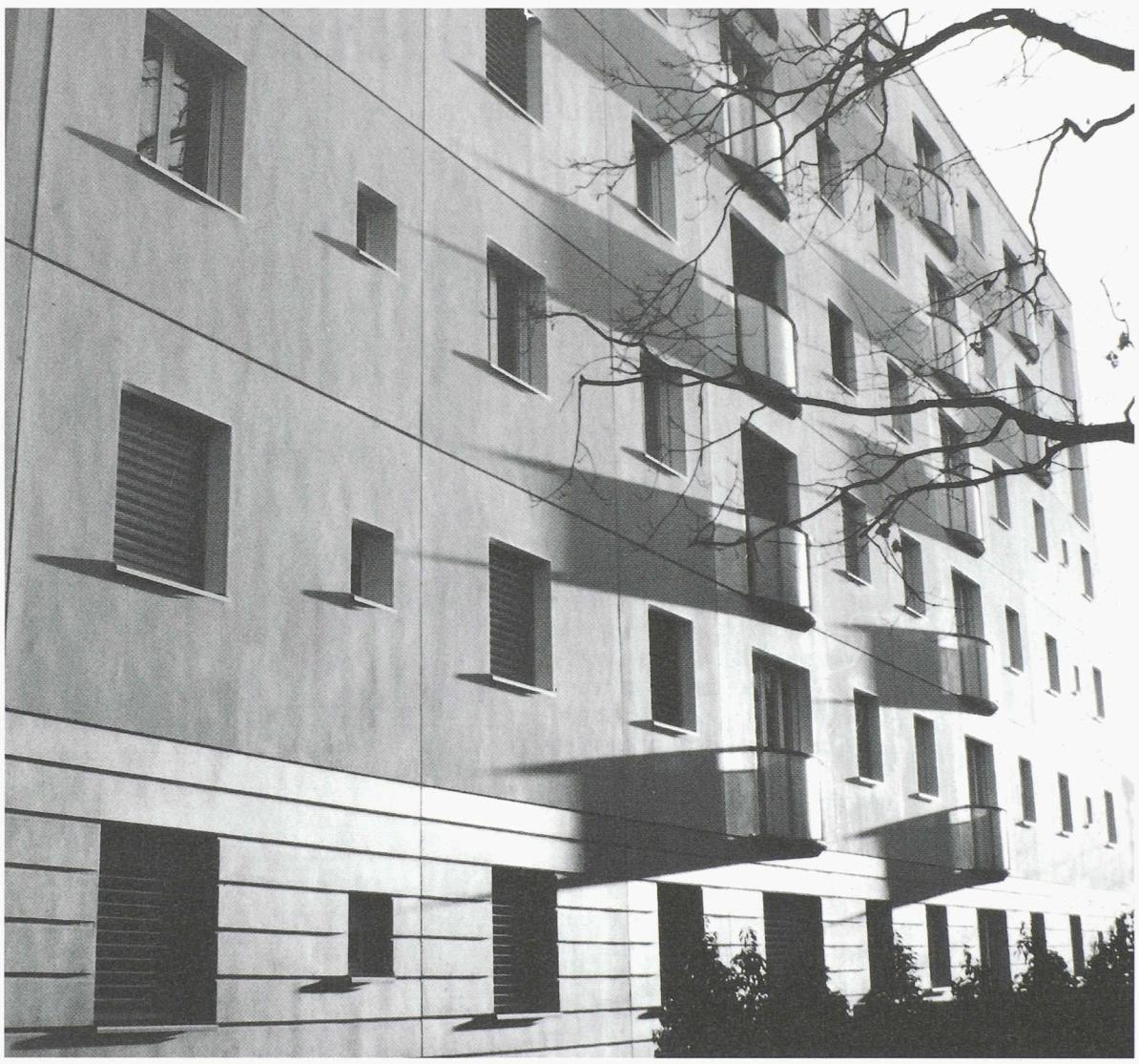
De petits édicules, hors volume chauffé des immeubles, abritent les locaux communs pour vélos et poussettes exigés par la loi, de sorte que le rez-de-chaussée ne perd rien de sa surface utile.

Dans le même esprit, les buanderies sont regroupées au sous-sol, mais par le recours d'un mouvement de terre, ces locaux disposent d'importants jours naturels.

Pour des raisons de simplification, au niveau architectural et sur le plan constructif, la couverture est assurée par un toit ventilé et les colonnes de distribution sont regroupées dans les cages d'escalier.



1



2

1. et 2. Détails façade sud-est

3. Plan 1^{er} étage

4. Plan 2^e et 3^e étages



Typologies

2 pièces: supprimés

3 pièces : 8 (15,4 %)

4 pièces: 16 (30,8 %)

5 pièces: 20 (38,4 %)

6 pièces: 8 (15,4

Total pièces: 236

Total logements: 52